



Conseil et formation
Création de sites web
Conception de logiciels
Administration de réseaux informatiques

46 rue Saint Antoine 75004 PARIS
SARL au capital de 7650 €
RCS PARIS B 434 566 907
N° TVA Intracommunautaire : FR72 434566907

BON DE COMMANDE – PROJECT'IT™

Rappelez ici votre n° de licence dans le cas d'un renouvellement de la maintenance ou d'un achat complémentaire de licences clients.

Partie Client

Obligatoire*	Société		N° TVA Intracommunautaire	
Obligatoire*	Adresse complète			
	Contact		Obligatoire* Email	
	Téléphone		FAX	

*informations obligatoires permettant la génération d'un numéro de licence nominatif qui vous sera adressé par courrier ou joint au support CD-Rom.

Tarif 2016 - validité jusqu'au 31/12/2016

Licence	Désignation	Prix unit. HT	Quantité	Total HT
PROJECT'IT	Licence produit plein (dont 1ère licence client)	950 €		
	Licence client supplémentaire (version réseau)	210 €		

Maintenance	Désignation	Prix unit. HT	Quantité	Total HT
Annuelle	Par licence produit plein	252 €		
	Par poste client supplémentaire	54 €		

Prestation	Désignation	Prix jour. HT	Nb jour	Total HT
Formation		760 €		
Autre		760 €		

- **Maintenance annuelle** : comprend la mise à jour du logiciel en version mineure et majeure, la tentative de réparation de bases corrompues en nos locaux, la réponse à vos questions d'utilisation par simple appel téléphonique (ligne non surtaxée : 09 51 72 26 00) sous 4 heures ouvrées et à l'aide de nos outils de prise de possession à distance.
- **Formation France** : commande par demi-journée (Paris) ou par journée (Région parisienne et Province) minimum.
- **Formation hors France** : nous consulter.
- **Rappel** : Le logiciel licencié est téléchargeable sur un espace protégé ou livrable par colis postal (selon l'option choisie) sous un délai de 10 jours à compter de la réception du règlement complet de la commande. L'utilisation du logiciel est soumise à acceptation pleine et entière du contrat de licence (CLUF) à lire attentivement lors de l'installation du logiciel (voir nos conditions générales de vente en annexe). Le renouvellement de la maintenance se fait par défaut par tacite reconduction sauf dénonciation de votre part au moins deux mois avant l'échéance
- **Frais de déplacement** : les frais de déplacement et de séjour sont facturés à l'issue des prestations sur présentation des justificatifs.
- **Mode de règlement** : Les licences logiciels, la maintenance et les frais de support sont à régler à la commande par chèque ou virement bancaire.
- **Frais de dossier** : Des frais de dossier d'un montant de 20,00 € HT sont appliqués sur les ventes hors France (participation aux frais de gestion et aux frais financiers).

Date, Signature et Cachet Avec mention manuscrite : " <i>bon pour commande ferme et définitive</i> "	Total Licence HT	
	Total Maintenance HT	
	Total Prestation HT	
	Total général HT	
	TVA 19,60%	
	Total à régler	

Nous ne souhaitons pas souscrire au contrat par tacite reconduction, vous nous ferez parvenir à date anniversaire un nouveau bon de commande de souscription incluant des frais de gestion d'un montant forfaitaire de 20 € HT.

Merci de lire en annexe nos conditions générales de vente et le contrat de licence d'utilisateur final (CLUF) réputés comme acceptés par vous à la signature de cette commande.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes (produits ou licences) ou prestations de service effectuées par DEVELOP'IT pour le compte d'une entreprise (Dénommée ci-après le Client) en complément de devis ou de propositions écrites et signées par les deux parties.

En signant le présent document, le Client accepte sans réserve nos conditions de vente et renonce à toute application de ses éventuelles conditions générales d'achat.

Tout devis ou commande en notre possession signé par le Client est considéré comme FERME ET DEFINITIF sauf renonciation d'un commun accord sous huitaine à compter de la date de réception du devis ou de la commande.

Tarifs 2016

Tarifs révisables chaque année, applicable au 1 janvier.

Taux Standard Applicable : 95 €HT l'heure (dénommé ci-après TSA).

Ces tarifs s'appliquent en l'absence de conventions particulières négociées ou en l'absence de devis préalables soumis à votre acceptation.

- Interventions d'assistance sur site (toutes prestations) sur Paris et sa petite couronne : durée d'intervention inférieure ou égale à 1 heure, forfait 1 TSA. Facturation au delà par tranche d'1/2 heure.
- Interventions d'assistance sur site (toutes prestations) hors de Paris et sa petite couronne : facturation par journée d'intervention soit 8 TSA. Facturation en sus sur justificatifs : frais de déplacement (SNCF 2nd classe – Avion Classe Economique), de repas et d'hébergement en hôtel 2 étoiles facturables en sus sur présentation des justificatifs.
- Interventions d'assistance sur site (toutes prestations) hors France : conditions particulières à définir conjointement, nous consulter.
- Assistance en nos locaux (assistance téléphonique et assistance par possession de postes à distance), facturation par tranche 1/4h au TSA.
- Développement spécifique : nous consulter.

Les licences et la maintenance sont payables par chèque ou virement à la commande. L'ensemble des prestations de services sont facturées fin de mois et payables par chèque ou virement sous 30 jours calendaires à compter de la date de facture. Conformément aux textes de loi en vigueur, le non respect des conditions de paiement entraîne des intérêts de retard selon les modalités et au taux minimum imposés par la loi. Une indemnité forfaitaire de compensation de recouvrement est fixée à 40 € HT (Art. L441-3 et L441-6 du Code de commerce).

Licence d'utilisation générale des logiciels

Les produits logiciels, les codes sources (compilés ou non) et les boîtes à outils (modules, fonctions, bibliothèques, logos, images) contenus dans les produits logiciels fournis au client, sont la propriété exclusive de Develop'it et ne peuvent être copiés, décompilés par quelques moyens que ce soit, réutilisés par des tiers ou par le client ou transmis à titre onéreux ou gracieux à des tiers. Develop'it concède uniquement à son Client un droit d'utilisation limité des logiciels fournis. Les limitations et les conditions d'utilisation de ces logiciels sont précisées dans le contrat de licence d'utilisateur final (le CLUF) joint à chaque logiciel dans son kit d'installation et annexé à la présente.

Les licences 'Client' sont comptées de la façon suivante : 1 licence 'Client' équivaut au droit d'installation et d'utilisation du logiciel sur un poste équipé d'un système d'exploitation d'ordinateur individuel quelque soit le nombre d'utilisateur de cet ordinateur individuel. Sur un système équipé d'un système d'exploitation 'Serveur' ou sur un système virtualisé une licence 'Poste client' équivaut au couple Machine/Utilisateur. Ainsi, pour un utilisateur utilisant une même session mais pouvant provenir de 2 machines serveurs ou de 2 machines virtuelles différentes, il conviendra d'acquérir 2 licences 'Poste client' (Les licences ne sont pas des licences d'accès concomitantes).



Conseil et formation
Création de sites web
Conception de logiciels
Administration de réseaux informatiques

46 rue Saint Antoine 75004 PARIS
SARL au capital de 7650 €
RCS PARIS B 434 566 907
N° TVA Intracommunautaire : FR72 434566907

Souscription de la maintenance

Les contrats de maintenance sont souscrits par défaut par tacite reconduction avec la possibilité pour vous de le dénoncer par lettre AR au moins deux mois avant la date d'échéance de cette maintenance.

Si vous préférez l'option de renouvellement annuel du contrat de maintenance nous vous facturerons un surcoût de 20 € HT comme frais de gestion administrative de votre dossier.

Interruption de la maintenance et réactivation de la maintenance

Dans le cas où un contrat de maintenance sur un logiciel ne serait pas renouvelé, et du fait que cette maintenance inclue le droit aux mises à jour du logiciel, une réactivation de cette maintenance ne prendrait effet qu'en régularisant la période non couverte au tarif de 50 % du prix de la maintenance.

Modification des logiciels par le client

Dans le cas d'un accord écrit explicite passé entre le Client et Develop'it, le Client peut (lui-même ou en ayant recours à des prestataires extérieurs) effectuer des modifications aux codes sources des logiciels ou aux bases de données attachées pour un usage et une utilisation strictement interne et sous la responsabilité pleine et entière du client. La moindre modification - si petite soit-elle - du code source ou de la base de données par le client ou un tiers dégage de toute responsabilité Develop'it sur le bon fonctionnement du logiciel et sur la possibilité d'installation ou le bon fonctionnement des mises à jour que pourrait ultérieurement fournir Develop'it.

A la suite de ces modifications des codes sources, le client ne peut en aucun cas commercialiser, revendre ce logiciel ni le transmettre à titre onéreux ou gracieux à des tiers sans accord écrit explicite de Develop'it.

Réserve de propriété

Nous nous réservons la propriété des licences d'utilisation des logiciels commandés jusqu'au paiement complet de leur prix en principal et en intérêt, étant précisé que la remise d'une traite ne vaut pas paiement.

A défaut de règlement du prix à l'échéance convenue, nous pourrions exiger que le logiciel soit complètement effacé et désinstallé de tout support informatique en la possession du client. Les acomptes versés resteront acquis à Develop'it à titre de dédommagement.

Attribution de compétence

Pour toutes les contestations relatives aux ventes réalisées par Develop'it et à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente, seul sera compétent le tribunal de commerce de PARIS (75 - France).

Loi applicable

Toutes les ventes conclues par Develop'it sont soumises à la Loi française.

Date, Signature et Cachet

Avec mention manuscrite : " lu et approuvé " et paraphe sur chaque page



Conseil et formation
Création de sites web
Conception de logiciels
Administration de réseaux informatiques

46 rue Saint Antoine 75004 PARIS
SARL au capital de 7650 €
RCS PARIS B 434 566 907
N° TVA Intracommunautaire : FR72 434566907

CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL (CLUF)

Le présent Contrat de Licence Utilisateur Final constitue un contrat entre vous (personne physique ou personne morale unique) et DEVELOP'IT, portant sur le LOGICIEL, qui inclut des programmes d'ordinateur et qui est susceptible de contenir des supports associés, des documents imprimés et de la documentation " en ligne " ou sous format électronique.

EN CLIQUANT SUR "OUI", " SUIVANT " OU EN POURSUIVANT L'INSTALLATION, VOUS ACCEPTEZ DE FACON NON RESTRICTIVE LES CONDITIONS DE CE CONTRAT.

SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC TOUTES LES CONDITIONS VEUILLEZ INTERROMPRE LA PROCEDURE D'INSTALLATION PUIS DETRUIREZ TOUTES PRECEDENTES INSTALLATIONS OU COPIES DU LOGICIEL.

1. LICENCE D'UTILISATION.

Le type de licence accordée (nombre de Site(s), version réseau ou monoposte, nombre de licences "poste client", éventuellement durée) est défini dans le document dénommé "LICENCE ACCORDEE" joint au support CDROM du logiciel ou adressé par courrier après l'achat.

DEVELOP'IT vous accorde une licence ni exclusive ni transférable et réservée à un usage strictement interne du LOGICIEL, de la documentation qui l'accompagne et de tout éventuel logiciel correctif fournis par DEVELOP'IT. La présente licence ne vous accorde aucunement le droit de distribuer le LOGICIEL.

Dans le cas d'une version de démonstration, la licence accordée est restreinte à un seul usage de tests et d'évaluation. En aucun cas le logiciel ne peut être utilisé à fins de production ou de gestion effective. Il devra être entièrement désinstallé à l'issue des tests et de l'évaluation.

Vous êtes autorisé à installer ou à stocker un exemplaire du LOGICIEL sur un dispositif de stockage, tel qu'un serveur de réseau, utilisé exclusivement pour faire fonctionner le LOGICIEL à partir de vos autres ordinateurs sur un réseau interne. Toutefois, vous devez acquérir et dédier une licence pour chaque ordinateur distinct sur lequel le LOGICIEL fonctionne à partir du dispositif de stockage. Une licence du LOGICIEL ne peut être partagée ou utilisée de manière concomitante sur des ordinateurs distincts.

2. RESTRICTIONS.

Le LOGICIEL est confidentiel et protégé par un copyright. La propriété du LOGICIEL et tous les droits de propriété intellectuelle qui en découlent appartiennent à DEVELOP'IT et/ou ses octroyeurs de licence.

Le RUN-TIME fourni et le moteur de base de données (DAO) associés au LOGICIEL sont la propriété de MICROSOFT qui vous concède un droit d'utilisation non exclusif dans le cadre unique de l'utilisation normale du LOGICIEL. Aucune action d'aucune sorte ne pourra être engagée contre MICROSOFT relativement à l'utilisation de ces modules d'application.

Sauf accord écrit explicite entre vous et DEVELOP'IT, vous n'êtes aucunement autorisé(es) à modifier, décompiler, désassembler le LOGICIEL ni à essayer de quelque manière que ce soit d'utiliser le code source du LOGICIEL pour une utilisation autre que celle accordée par le présent contrat.

Le Contrat ne confère aucun droit, titre ou intérêt sur aucune marque, sigle ou appellation commerciale de DEVELOP'IT ou de ses octroyeurs de licence.

3. GARANTIE LIMITEE.

DEVELOP'IT vous accorde, pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat du LOGICIEL, le bon ou la facture d'achat faisant foi, une garantie portant sur le fait que le support sur lequel le LOGICIEL est fourni (le cas échéant), à condition qu'il en soit fait un usage normal, est exempt de vices et défauts, aussi bien matériels que de fabrication. Exception faite de ce qui précède, le LOGICIEL est fourni "TEL QUEL". Le seul recours que vous aurez, le cas échéant, consistera soit en une nouvelle fourniture du LOGICIEL, soit en un remboursement du prix d'achat du LOGICIEL, sachant qu'il appartiendra à DEVELOP'IT, et non pas à vous, de décider laquelle de ces deux solutions sera appliquée.

4. CLAUSE EXONÉRATOIRE DE RESPONSABILITÉ.

Toutes les conditions explicites ou implicites, représentations et garanties y compris la garantie de qualité marchande, d'aptitude à un usage particulier ou de non-contrefaçon, sont démenties, sauf au cas où ces restrictions devraient être tenues pour juridiquement inapplicables.

5. CLAUSE LIMITATIVE DE RESPONSABILITÉ.

Dans le sens le plus large autorisé par la loi française, en aucun cas DEVELOP'IT ou ses octroyeurs de licence ne pourront être tenus responsables d'aucune perte de revenus, bénéfices ou données, ni d'aucun dommage particulier, indirect, consécutif, accidentel, punitif ou fortuit, quelle qu'en soit la cause, quel que soit le fondement de la responsabilité, découlant de ou en rapport avec l'utilisation du logiciel ou l'impossibilité d'utiliser le logiciel, même si DEVELOP'IT devait avoir été avisé de l'éventualité de tels dommages. En aucun cas la responsabilité de DEVELOP'IT vis-à-vis de vous, que ce soit dans le cadre du présent contrat, de la responsabilité extra-contractuelle (y compris par négligence) ou autre, ne saura excéder le montant payé par l'acheteur pour le LOGICIEL aux termes du présent contrat. Les restrictions qui précèdent continueront de s'appliquer même au cas où la garantie énoncée ci-dessus n'atteindrait pas son but essentiel.

6. EXPIRATION.

Le Contrat restera en vigueur jusqu'à ce qu'il soit résilié. Vous pouvez mettre fin au Contrat à tout moment en détruisant toutes les copies du LOGICIEL dont vous disposez. Le Contrat expirera immédiatement sans préavis de DEVELOP'IT si vous ne vous conformez pas à l'une quelconque des clauses du présent Contrat. Dès l'expiration du Contrat, vous êtes tenu(e) de détruire toutes les copies du LOGICIEL en votre possession.

7. LOI REGISSANT LE PRESENT CONTRAT.

Toute action en justice en rapport avec le présent Contrat sera soumise aux Tribunaux compétents de Paris (75) - FRANCE. Aucune autre réglementation d'aucune autre juridiction ne pourra en aucun cas s'appliquer.

8. EXCLUSION.

Au cas où l'une quelconque des clauses du présent Contrat devait être réputée comme nulle ou non avenue, le Contrat continuera de s'appliquer pour toutes les clauses autres que ladite clause, sauf si son abandon devait faire échec à l'intention des parties, auquel cas le Contrat expirera immédiatement.

9. INTEGRATION.

Le présent Contrat représente, pendant la durée d'application du Contrat, la totalité de l'accord entre vous et DEVELOP'IT (les "Parties") en ce qui concerne l'objet du Contrat. Il remplace et prévaut sur toutes éventuelles communications, propositions, représentations et garanties, qu'elles soient orales ou écrites, antérieures ou simultanées, ainsi que sur tout éventuel devis, commande, accusé de réception ou toute autre communication entre les Parties concernant le Contrat et qui pourraient être en contradiction avec celui-ci. Aucune modification du Contrat ne saura engager les Parties, à moins qu'elle n'ait été apportée par écrit et signée par un représentant autorisé de chacune des Parties.

Pour toute question concernant le présent Contrat, veuillez contacter :

DEVELOP'IT SARL
46 rue Saint Antoine
75004 PARIS
FRANCE

contact@developit.fr